

# À LA RENCONTRE DE L'HANDICAP

Pourquoi ne pas tenter l'expérience ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous...



## JOURNÉE DÉCOUVERTE

L'objectif est d'accueillir dans votre structure, sur une journée (ou ½ journée), un ou plusieurs instituts et faire découvrir ou redécouvrir le Ping aux personnes en situation d'handicap physique et/ou mental.

### CONDITIONS :

- Une structure d'accueil (accès aux personnes à mobilité réduite)
- Une ou plusieurs plages horaires
- Une convention club/instituts (facultative)
- Un encadrement (bénévole et/ou professionnel)
- Du matériel (tables, raquettes, balles, ...)

### INTERETS :

- Rôle social et citoyen (instituts/club)
- Le sport pour tous : un pont vers l'égalité, l'intégration et l'inclusion sociale
- Possibilité d'aide financière (subventionnement)
- Une nouvelle activité et un nouveau public dans la structure
- Possibilité de tarifier la prestation et/ou l'accès à la pratique



## LA LICENCIATION

L'objectif est d'accueillir et peut être licencié dans votre club, des personnes en situation de handicap.

### CONDITIONS :

- Possibilité de convention avec le CDH ou le CDSA.
- Une structure d'accueil (accès aux personnes à mobilité réduite)
- Volonté de mixité (handi/valide)
- **Situation n°1 :** Vous êtes un club affilié à la FFTT : vos joueurs en situation d'handicap peuvent qu'effectuer des compétitions valides
- **Situation n°2 :** Vous êtes un club affilié à la FFH et/ou FFSA : vos joueurs en situation d'handicap pourront jouer qu'aux compétitions handisports
- **Situation n°3 :** Vous êtes un club affilié à la FFTT, FFH et/ou FFSA : vos joueurs en situation d'handicap pourront effectuer des compétitions valides et handi
  - **Attention :** vos joueurs doivent avoir deux licences différentes (FFH et FFTT)



### INTERETS :

- Possibilité de subventionnement
- Partenariat avec le CDH et/ou le CDSA
- Mixité (handi/valide)
- De nouvelles licences dans la structure

**MISE À DISPOSITION  
(MATERIELS ET SALLE)**

**CONDITIONS :**

- Une structure d'accueil (accès aux personnes à mobilité réduite)
- Proposer des plages horaires
- Pouvoir mettre à disposition du matériel (tables, raquettes, balles...)
- Information auprès de la municipalité



**INTERETS :**

- Tarification possible pour la mise à disposition du matériel
- Possibilité de conventionnement entre le club et l'institut
- Ressource financière ou renouvellement du matériel par l'institut
- Le sport pour tous : un pont vers l'égalité, l'intégration et l'inclusion sociale
- Utiliser un ou plusieurs créneaux
- Image du club vis-à-vis de la municipalité et autres institutions

**OFFRE DE PRATIQUE ENCADREE  
POUR LES INSTITUTS**

**CONDITIONS :**

- Diplômé d'état
- Convention possible
- Des créneaux, matériels



**INTERETS :**

- Activité complémentaire pour l'entraîneur du club
- Image du club vis-à-vis de la municipalité et autres institutions
- Une nouvelle ressource financière (prestations tarifées)
- Le sport pour tous : un pont vers l'égalité, l'intégration et l'inclusion sociale
- Mise en place d'un ou plusieurs créneaux dédiés

## NOTRE ROLE :

Vous accompagner dans votre projet...



**CDTTE :** HILLAIRET Pascal

(Conseiller Technique Départemental)

**Tél** : 01.69.23.44.32 - 06.16.67.59.98

**Email** : [technique@cdtt91.fr](mailto:technique@cdtt91.fr)

**Site** : <http://www.cdtt91.fr/>

**CDH** : PAON Timothé

(Agent de Développement)

**Tél** : 01.69.23.44.15

**Email** : [cd91@handisport.org](mailto:cd91@handisport.org)

**Site** : [www.xdh91.com](http://www.xdh91.com)

**CDSA** : Le CUILIER Maxime

(Conseiller Technique Départemental)

**Tél** : 01.69.23.44.18 – 06.28.79.85.91

**Email** : [maxime.cdsa@gmail.com](mailto:maxime.cdsa@gmail.com)

**Site** : [cdsportadapte9](http://cdsportadapte9.com)

**CDSA** : BOURGUIGNAT Justine

(Conseillère Technique Départemental)

**Tél** : 06.03.75.45.79

**Email** : [justine.cdsa91@gmail.com](mailto:justine.cdsa91@gmail.com)